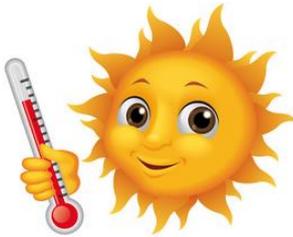


## FORTES CHALEURS ET CANICULE



*La canicule se caractérise par de très fortes chaleurs le jour et la nuit durant au moins 3 jours consécutifs. C'est une période difficile pour tous, mais elle l'est particulièrement pour les personnes âgées.*

Le plan de gestion des vagues de chaleur est mis en place par le Préfet des Yvelines. Ce plan vise à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule. Il comprend des recommandations pour la population, notamment les personnes vulnérables, afin de minimiser les risques liés à la chaleur.

Le numéro national **0800 06 66 66** est activé dès le premier épisode de chaleur tous les jours de 9h00 à 19h00 (appel gratuit depuis un poste fixe en France).

Pour plus d'informations : [Plan de gestion des vagues de chaleur | Santé.fr \(sante.fr\)](#)

### Sachez-le...

Dès qu'une alerte à la canicule est avérée, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Viroflay déclenche le **plan canicule pour les personnes âgées de 60 ans et plus sous certains critères :**

- Personne âgée de plus de 60 ans bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne reconnue adulte handicapée
- Personne âgée de plus de 65 ans

L'inscription à ce dispositif se fait par le biais d'un formulaire que vous pouvez télécharger sur le site de la ville via le lien suivant : [Plan canicule - Ville de Viroflay \(ville-viroflay.fr\)](#)

Vous pouvez également remplir le formulaire en mairie (2, place du Général de Gaulle) auprès des agents du CCAS ou appelez le **01 39 24 12 60** pour vous renseigner.

**Lorsque le plan canicule est déclenché, des agents du CCAS prendront de vos nouvelles régulièrement pour s'assurer que tout va bien.**